

Compte rendu du conseil de quartier

Mercredi 15 mars 2023

Ordre du jour

- Les sollicitations en cours
- Concertation sur le Référendum kremlinois annuel 2023
- 1^{ère} édition des fêtes de quartier
- Point d'étape sur le budget participatif 2022/2023
- Lancement du budget participatif 2024
- Aménagement du Square Marcel-Sembat
- Présentation du projet Îlot-Rossel
- Les événements à venir
- Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Les sollicitations en cours

Le bureau de quartier a institué ce tableau de suivi entre requêtes d'habitants et réponses de la mairie. A chaque nouveau conseil de quartier, celui-ci est mis à jour.

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
VOIRIE	
Un manque de signalétique rue Philippe-Pinel (aire de jeux/fitness, jardin partagé...)	Visite de terrain prévue pour analyser les besoins.
Le passage piéton n'est pas éclairé le soir au niveau de la station de métro (Gabriel-Péri)	Rétabli le 02/12/2022.
Rue Philippe-Pinel les poteaux escamotables sont en panne	Visite de terrain prévue pour analyser les besoins.
Un trou de 30 cm de profondeur rue du professeur Einstein	Prise en compte de cet élément. La remise en état sera effectuée.
EVENEMENTIEL	
Une cérémonie d'inauguration du Square Marcel-Sembat est prévue ?	Prématuré. Le programme d'aménagement est à réaliser à partir de cette réunion de conseil de quartier. L'inauguration aura donc lieu après les travaux.

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
CIRCULATION	
Un nombre de stationnement important les jours de marchés, lié à la diminution de la fréquence des bus	Prise en compte de l'ensemble des remontées de terrain et prises de contact avec les organismes compétents le cas échéant sur les conditions de faisabilité et la possibilité de les programmer rapidement. Un retour sera fait dès réponse des organismes partenaires.
PROPRETE	
Beaucoup de rats au niveau des quartiers pavillonnaires. Date de la campagne de dératisation ?	Nouvelle prestation à venir mais en cours d'arbitrage car ce type de prestation est multiplié par 3 (10 000 € => 25 000 €). Des interventions classiques avec le département et la DCEA sont entreprises régulièrement. Le travail de la Ville est de coordonner l'ensemble des actions.
SECURITE	
Un manque de sécurité au niveau du Fort : chiens errants et un manque d'éclairage	Prise en compte de l'ensemble des remontées de terrain. Visite de terrain prévue pour analyser les besoins.

Concertation sur le référendum kremlinois annuel 2023

Jean-François Delage, maire-adjoint chargé de l'éducation, de la démocratie locale, de la laïcité et des services publics, a présenté cette nouveauté démocratique. Depuis 2021, la ville du Kremlin-Bicêtre invite les Kremlinois à prendre davantage part à la délibération citoyenne en proposant un référendum annuel sur une question d'intérêt général et local. Une nouveauté vient de s'ajouter pour l'édition 2023 : les Kremlinois peuvent proposer la question qui sera soumise au vote le dimanche 26 novembre 2023.

La ville du Kremlin-Bicêtre a décidé d'associer plus étroitement les Kremlinois aux décisions qui les concernent. Le référendum kremlinois annuel permet aux citoyens d'être directement décisionnaires en acceptant ou en refusant un projet. Ce renouvellement des pratiques contribue à démocratiser la vie locale et à mieux prendre en compte les aspirations des Kremlinois. Depuis 2021, deux référendums kremlinois ont été organisés. En 2021, la question portait sur le nouveau marché forain, qui est maintenant plus attractif et plus qualitatif. En 2022, la question portait sur la mise en œuvre des 30 km/h sur les voies communales que les Kremlinois ont tranchée. Les Kremlinois avaient jusqu'au 23 avril pour proposer leurs questions.

Question d'un habitant : Sommes-nous obligé de poser une seule question ?

Jean-François Delage : C'est une obligation légale. La question doit également être d'intérêt général et local. Le résultat est adopté s'il y a plus de 50 % de participation des électeurs inscrits sur les listes électorales. En dessous de ce seuil, les résultats doivent être validés par le Conseil municipal. Cependant, la municipalité s'est engagée à suivre l'avis des Kremlinois indépendamment du taux de participation.

Présentation des fêtes de quartier

A l'initiative du bureau de quartier Barnufles-Cœur de Ville, il est proposé de faire évoluer la fête des voisins en fête de quartier. Pour ce faire, les bureaux de quartier seront en charge de réaliser cette fête à l'image des habitants de quartier. Si vous souhaitez y contribuer, vous pouvez contacter Pierre et Michèle vos représentants de quartier à l'adresse suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr.

Les représentants ont lancé un appel aux bonnes volontés lors de la séance. Le conseil de quartier a acté que la fête de quartier aura lieu dans la cour de l'école Benoit-Malon, lieu des conseils de quartier de Martinets-Le Plateau.

Présentation de l'Ideas Box (bibliothèque nomade)

Jean-François Delage a présenté l'Idea Box, bibliothèque nomade qui participe à la politique culturelle « hors les murs » de la Ville. Vous retrouverez la [présentation complète de celle-ci en cliquant ici](#).

Question d'un habitant : Une association peut-elle emprunter l'Ideas Box pour un événement associatif ?

Pierre, représentant de quartier : Son utilisation demande une formation particulière. Il faut être formé par les médiathécaires de la ville. En revanche, nous avons la possibilité de la demander pour la fête de quartier.

Point d'étape sur le budget participatif 2022/2023



QUARTIER MARTINETS-LE PLATEAU

LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

- 1 Créer un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre cet îlot de chaleur urbain sous le collège Albert-Cron**
Proposé par Pierre
Coût prévisionnel : 35 000 €
- 2 Aménager un espace vert rue Jean Mermoz**
Proposé par Anne
Coût prévisionnel : 22 000 €
- 3 Installer des arceaux pour vélos rue Benoît-Malon (côté école maternelle)**
Proposé par conseil de quartier de février 2022
Coût prévisionnel : 4 000 €

Les représentants de quartier ont livré un compte-rendu de la visite de terrain du 10 mars 2023.

Projet de création d'un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre l'îlot de chaleur urbain sous le collège Albert-Cron

Il y a une possibilité de mettre des jardinières et des arceaux. Il a été évoqué l'idée de sélectionner des essences qui demandent peu d'entretien.

Les projets « aménagement d'un espace vert rue Jean-Mermoz » et « installation des arceaux pour vélos rue Benoit-Malon »

Il a été décidé de les fusionner afin de les penser dans un ensemble au regard de leur proximité géographique.

Il a été demandé la mise en lumière de la sculpture devant l'école d'un artiste local tel qu'Henri Marius Petit qui est un artiste local et qui a déjà réalisé des œuvres sur la Ville (devant l'école Charles-Peguy, buste de Lacroix, etc...), Pourquoi pas avec un habillage en bois. Il a également été demandé un acheminement pour les personnes à mobilité réduite. Peut-être faire un projet avec l'abribus. Végétaliser les clôtures vertes. Rue Benoit-Malon, des travaux sont prévus.

Question : A l'endroit du cabanon électrique, est-il possible d'agrandir le trottoir et végétaliser pour empêcher d'accéder au bâtiment ?

Représentant de quartier : nous transmettons la demande aux services techniques de la Ville.

Question : est-il possible d'avoir des dates plus précises de la réalisation des travaux rue Benoit-Malon ?

Sidi Chiakh : Il y a eu des incidents importants en termes de fuite, constatés par les services de l'eau. On a décidé de revoir l'ensemble de cette voirie à la fois partie sous-sol et aménagement urbain. En termes de temporalité, c'est plus compliqué car nous travaillons avec des acteurs et des prestataires extérieurs. On est dans une phase d'étude. Nous vous tiendrons en courant lors des prochains conseils de quartier.

Présentation de La Ruche du KB

Ce conseil de quartier a la particularité de vouloir intégrer les associations. Il propose aux associations de présenter leurs activités à chaque conseil. L'objectif est qu'elles soient impliquées dans les dynamismes de changement et qu'elles puissent participer à la vie du quartier dans une démarche inter-associative. Lors cette réunion, c'est la Ruche du KB qui a été mise à l'honneur. Présentation faite par la présidente Brigitte et d'un adhérent de l'association.

Les jardins partagés de l'association sont issus du projet lauréat du budget participatif 2017. Ce projet a mis 2 ans pour être réalisé. Actuellement, un partenariat est en train d'être monté avec le périscolaire de l'école Mohamed-Megrez sur la plantation de semis. La particularité de ces jardins partagés, c'est qu'ils sont publics ce qui est très rare et ce qui a pu poser problème lors de son lancement.

Question : Il y a-t-il eu des améliorations depuis le lancement du jardin partagé ?

Brigitte, présidente de l'association : L'année du Covid a eu un impact positif. Depuis 2021, les jeunes qui avaient pris les jardins pour un dépotoir se sont depuis impliqués et viennent faire le compost. Alors que les tensions étaient tendues au début avec certains, le jardin a trouvé sa place et il a permis de créer un réel lien social. Les gens du quartier s'investissent.

Témoignage d'une habitante : c'est un projet qui devrait être intégré dans l'ensemble des habitats. Le fait qu'il soit ouvert tous les jours, nuit et jour permet à tout le monde d'en profiter. Ce projet contribue à un espace apaisé et remet de la nature en ville. Cela attire les enfants et attise leur curiosité. Que des aspects positifs.

Brigitte : Sur le jardinage, l'activité est toujours en cours de déploiement. En revanche, tout le monde respecte la gestion des déchets et l'accès libre aux plantes aromatiques.

Budget participatif 2024

Les représentants de quartier ont organisé un atelier participatif pour proposer des projets communs. Ce qu'il en ressorti :

- Problème caniparc : nécessité d'en avoir un nouveau en lien avec CDC habitat. Parc pensé pour qu'il y ait aussi des jeux, un circuit et pas uniquement une aire de crottes à chien.
- Boite à livres : faire des boites à livre à hauteur d'enfants
- Aménager les réfectoires pour faire baisser le brouhaha pour les enfants
- Square Edith Piaf : réaliser un espace vert sécurisé pour faire des classes nature et favoriser l'école hors les murs ainsi que la création d'un espace calme pour des activités sportives plus apaisantes (yoga, tai chi etc...) et éviter que les chiens fassent leurs besoins
- Installation de nichoirs à oiseaux dans le bas de Marcel-Sembat au niveau pair car il y aurait la place de les réaliser ou mise en place d'arbres nourriciers avec la possibilité de recenser la biodiversité pour pouvoir adapter les nichoirs.

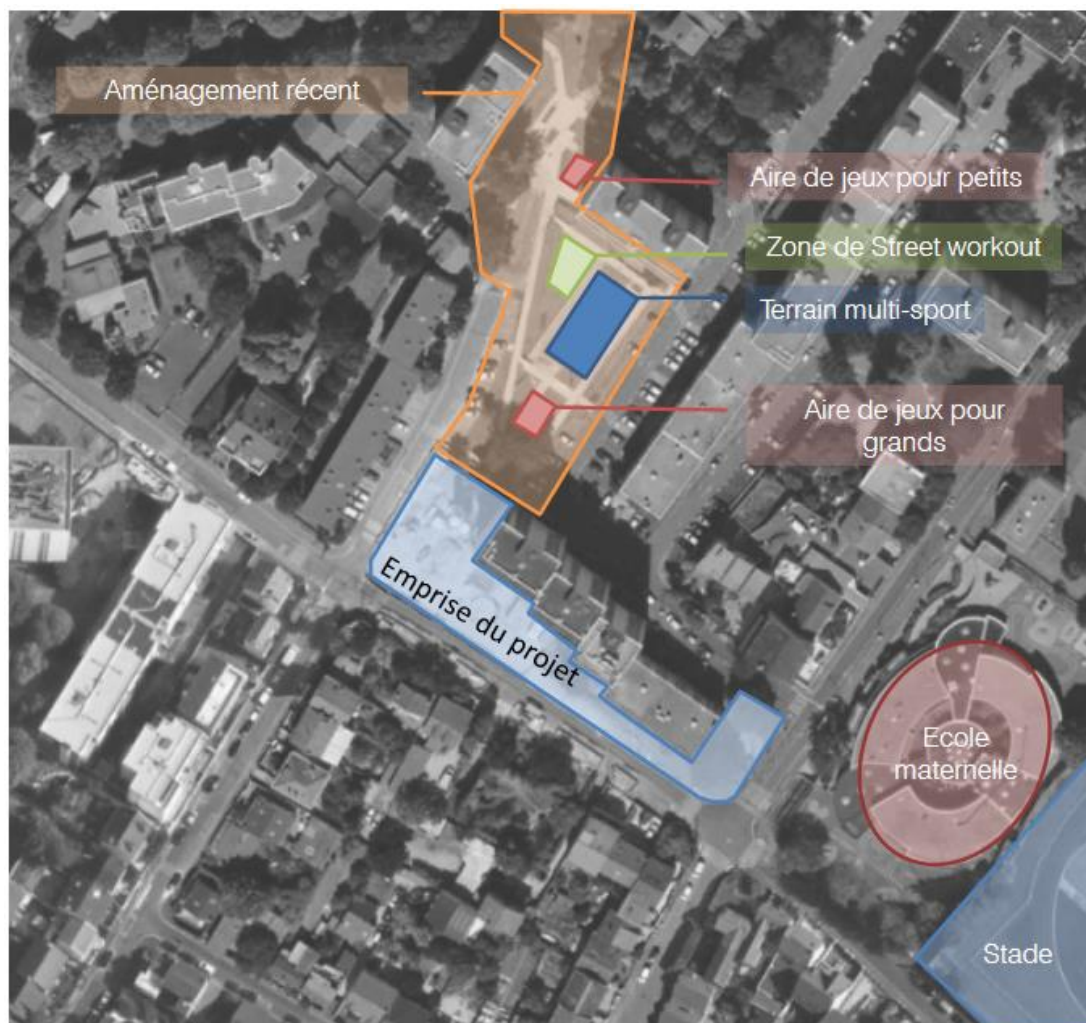
Question d'un habitant : Est-il prévu de mettre en place des composteurs sur la ville ?

Jean-François Delage : Le premier a été mis en place au square Anne-Sylvestre. Cette réflexion sera intégrée dans le cadre des rénovations des squares prévues.

Jean-Luc Laurent : Nous avons l'appui de la Maison de l'environnement qui met à disposition des lombricomposteurs aux particuliers et aux copropriétés à titre gracieux. Le composteur square Anne-Sylvestre a été mis en place suite à la concertation. Ça ne marche que s'il y a un groupe de personnes qui peut s'en occuper. La formation peut être dispensée par la Maison de l'environnement. La Ville met également à disposition des broyeurs aux habitants gratuitement.

Présentation du réaménagement du square Marcel-Sembat

Sidi Chiakh a présenté le projet de réaménagement avec la volonté de créer une continuité piétonne végétalisée prévue rue Marcel-Sembat jusqu'au City-Stade des Martinets et une nouvelle zone de jeu pour les enfants. Il y a une réelle volonté de renforcer la végétalisation globale du projet à l'intérieur et à l'extérieur du square (arbustes, arbres, fleurs etc... Devant l'école Mohamed-Megrez, la création d'une placette est prévue pour améliorer l'accueil des parents et des élèves dans un environnement calme. La création d'une aire de stationnement pour les vélos est également prévue. Le projet débutera cette année. [Plus de détails sur le site internet de la Ville en cliquant ici.](#)



Questions des habitants sur le projet

La placette ne risque pas de devenir un point de deal, est-il possible de fermer le square pour des raisons de sécurité ?

Sidi Chiakh : il ne faut pas penser comme cela la création de ce nouveau square. Les clients ne prendront pas le risque d'être aux abords d'une rue et ce ne sont pas eux qui doivent dicter la rénovation des aménagements urbains.

Jean-Philippe Edet : en termes de passage, cela à peu de risque. De plus, cela permet de créer un espace vert supplémentaire face à une école.

Habitante : en tant que parent d'élève, je suis satisfaite de ce projet car cela permettra de créer un espace où s'asseoir et attendre à la sortie de l'école et près du bus. On ne peut s'interdire de bien vivre à cause d'un risque.

Est-il possible de s'inspirer ce qui s'est fait au square Anne Sylvestre à savoir jardins partagés, jeux pour enfants et aire de repos ?

Jean-Luc Laurent : d'ici cet été nous aurons un projet permettant de passer une commande publique. Un atelier participatif au lieu du futur square Marcel-Sembaat est prévu le 5 mai avec le bureau d'études qui produira le projet pour voir la faisabilité avec une option aire de jeux, sans jeux, une aire mixte. La question du nom se pose. Pourquoi pas modifier le nom du square par celui d'une femme ?

Si on ferme le tout, il y aura un impact sur le budget. Des éclairages sont prévus pour rendre visible le square avec une intensité basse en nuit. L'idée est de verdir cet espace et de remplacer ceux qui sont malades après un diagnostic complet sur les arbres de la Ville. Nous sommes également en train de mener une étude phytosanitaire pour connaître l'identité de chaque arbre et le faire savoir.

Sidi Chiakh : Nous réfléchissons également à la création d'un passage piéton supplémentaire. C'est une base de travail.

Jean-Luc Laurent : en lien avec la mise en œuvre des 30 km/h validé par référendum en novembre dernier. Nous allons réfléchir à l'organisation des flux de circulation de tout mode de transport sur ces voies. A vous de choisir ce que vous voulez en terme d'aire de jeux, d'aire de repos, l'espace vers la placette plus protégé du vent que de l'autre côté. Les parents et les assistantes maternelles seront également concertés afin de recenser les besoins des utilisateurs. Sur le square Anne Sylvestre, nous avons proposé deux projets différents et c'est un 3^{ème} qui a émergé suite à la phase de concertation.

Point d'étape sur le projet Ilot Rossel

La présentation est disponible [sur le site internet de la ville en cliquant ici](#).

Jean-Luc Laurent a présenté le projet. Ce projet prévoit une zone d'aménagement concerté. Il a d'ores et déjà obtenu une déclaration d'utilité publique. L'habitat depuis de nombreuses années nécessite un projet de renouvellement urbain qui suppose une maîtrise des parcelles. L'élaboration du projet incombe donc maintenant à la ville qui veut mettre en place une concertation et prendre en compte les enjeux de développement de commerces, de mobilité douce, de développement durable et de renouvellement d'espaces aux cotés de la réalisation d'un groupe scolaire. A ce sujet, l'école Jean-Zay sera réhabilitée avec une surélévation et une extension pour faire la reconstruction de l'école Brossolette actuellement dans des locaux partagés avec des lycéens et étudiants. Le projet scolaire a été concerté avec les parents d'élèves et l'Education Nationale. La partie école est stabilisée. Deux scénarios sont mis en concertation :

Scénario 1 : Le projet prévoit de maintenir deux parcelles de maisons sur la rue Rossel et la réalisation de logement diversifiés et de commerces de proximité.

Scénario 2 : Ce projet prévoit un renouvellement urbain sur toute la parcelle sans maintenir de maisons existantes.

Dans les deux scénarios il est envisagé de réaliser des logements qui permettent notamment de reconstituer une partie des logements de façon certaine.

Sur la partie développement durable, l'application des nouvelles normes et la conservation des éléments historiques sont prévues. Le projet sera tranché avant cet été.

Question : N'allons-nous pas détruire un monument historique ?

Jean-Luc Laurent : Il y avait un estaminet mais rien n'indique que c'était le Kremlin. Il était situé aux 53 rue du Général Leclerc, de l'autre côté, donc en dehors du projet. Selon une étude, la dimension mémorielle de la Ville sera intégrée dans le projet qui reste à élaborer en concertation.

Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Est-il possible de déplacer la barrière de l'école Benoit-Malon pour la mettre devant le passage piéton ? Verbalisation possible ?

Jean-François Delage : C'est une entrée pompier nous devons voir ce qu'il est possible de faire. Concernant la verbalisation sur les trois derniers mois, c'est 900 amendes de police qui ont faites au niveau de la ville.

Est-il possible d'ajouter un luminaire au niveau de l'école Benoit-Malon ?

Jean-Luc Laurent : Il manque effectivement des points lumineux dans la remontée. A voir ce qu'il est possible de faire en lien avec CDC Habitat qui est aussi concerné.

Au niveau de l'arrêt de bus Benoit-Malon Martinets, est-il possible de mettre un abribus supplémentaire ?

Jean-Luc Laurent : nous allons étudier cette demande.

Il y a un problème de voirie rue Benoit-Malon, le panneau des 30 km/h qui n'est pas respecté, le trou fait trembler les murs et ensuite la fuite d'eau , cela fait beaucoup. Il y a 153 bus qui passent par jour. Plus de la moitié ne respecte pas la limitation de vitesse ce qui provoque des secousses et des fissures dans nos maisons. On a proposé de mettre quelque chose de provisoire : rebitumer ou récupérer les blocs de rétrécissement de voies pour contraindre les bus à revenir vers leur droite pour éviter le trou majeur. Quand la trajectoire se resserre il y a moins de secousse.

Sidi Chiakh : Je vais relancer à ce sujet notamment pour réaliser l'enrobage aussi à gauche.

A l'angle Kennedy-Sembat, il y a un panneau d'affichage qui bouche la vue.

Jean-François Delage : nous allons vérifier cela.

Il y a continuellement du stationnement gênant rue Philippe-Pinel notamment dû au fait qu'il y ait un accès pompier et devant le Bis ter CDC Habitat et côté pair le 24 ainsi qu'un manque de signalétique rue Philippe Pinel

Jean-Luc Laurent : Nous reviendrons vers vous à ce sujet.